



Groupe au Conseil Général  
de la Commune de Haute-Sorne

# Motion

déposée le 25.6.2019, au nom de notre groupe par sa présidente Céline Grellier

## Réhabilitation de nos bâtiments vides

Mesdames, Messieurs,

Au vue des besoins financiers à venir de notre Commune et vu ce qui ressort de nos comptes 2018, il est important d'étudier de plus près l'avenir de nos Bâtiments communaux qui ont perdu de leur utilité première pour la collectivité.

C'est pourquoi, nous demandons à ce qu'un mandat soit confié par le Conseil Général à la commission des Bâtiments afin d'étudier comment rentabiliser ou vendre certains bâtiments de notre parc immobilier.

Nous pensons en premier lieu aux écoles de Soulce et Undervelier, la colonie du Cerneux-Godat partiellement rénovée. Il y a aussi peut-être à étudier nos besoins en hangars.

Merci de votre attention et de votre collaboration

Groupe HSA au Conseil Général

# Motion

déposée le 25.6.2019, au nom de notre groupe par sa présidente Céline Grellier

## **Undervelier : sécurisation de l'arrêt postal**

Mesdames, Messieurs,

A la suite des nouvelles normes du BPA et des travaux entrepris sur la route, le passage à piéton proche de l'arrêt postal a été supprimé.

Il est important de repenser cet arrêt postal, peu visible depuis la route de part le parking non autorisé mais réel sur la place et la visibilité réduite par des constructions de jardin.

Nous demandons donc à ce que cet arrêt soit mieux sécurisé ou déplacé et cela dans un délai des plus rapide.

Merci de votre attention et de votre collaboration

Groupe HSA au Conseil Général

# Motion

déposée le 25.6.2019, au nom de notre groupe par sa présidente Céline Grellier

## Communication avec les représentants élus

Mesdames, Messieurs,

Nous sommes fréquemment sollicités par des citoyens qui aimeraient savoir comment procéder pour s'adresser aux autorités communales pour différents motifs.

Différentes plaintes pour non-communications de courriers adressés au Conseil général nous ont également été faites.

La Présidence change chaque année, les membres du bureau régulièrement.

La motion 7 n'a toujours pas été concrétisée et ne s'attache pas à ce cas précisément.

C'est pourquoi, nous proposons que le bureau établisse et nous soumette une directive interne qui pourra uniformiser, pérenniser un mode de faire.

Disponible sur le site internet de la commune, nous pourrions la conseiller aux citoyens qui ne l'auraient pas eux-même trouvée.

Cela garantirait un meilleur et surtout un traitement identique car standardisé des demandes, questions ou propositions de nos concitoyens.

Merci de votre attention et de votre collaboration

Groupe HSA au Conseil Général